

# LE TÉLÉGRAPHE

Sainte Foy de France



Fides in res futuras  
(foi dans l'avenir)

## Bulletin d'information des Sainte-Foy de France

Fidésiennes, Fidésiens, Foyennes, Foyens, Santa-Féraines, Santa-Férains,

Nous sommes bien forcés de constater que les actualités nationales et internationales ne sont guère réjouissantes. Les effets du changement climatique se font ressentir de façon de plus en plus prégnante et souvent à deux pas de chez nous.

Les guerres que l'on croyait d'un autre temps s'intensifient. Il est bien difficile dans cette ambiance de trouver quelques satisfactions.

A nos échelles locales dans nos villes et villages restons optimistes et essayons de voir le verre à moitié plein sans être ignorants des réalités. Les beaux jours du printemps et de l'été arrivent avec leurs lots de bons moments et de convivialité : Barbecue entre amis, fêtes de villages, ... Sans aucun doute, les J.O. apporteront un peu de couleurs et de joie dans nos actualités.

Pour nous foyens, fidésiens et santaférains, notre rencontre en Vendée au mois d'août sera haute en couleur, en rencontre et en convivialité. Nous sommes nombreux à vouloir prolonger notre séjour aux Fidésiades dans cette belle région.

La réunion du Conseil d'Administration de l'association en avril a déjà été des plus sympathiques avec un très bon accueil de nos amis vendéens.

Elle a permis d'évoquer de nombreux projets de l'association afin de créer plus de lien entre nos communes et plusieurs idées intéressantes ont été suggérées :

- Valoriser nos patrimoines et mettre en avant nos histoires parfois communes, parfois différentes selon nos régions et les époques
- Partager nos spécialités culinaires et gastronomiques
- Créer un annuaire de nos artisans, de nos créateurs et de nos artistes pour permettre à chacun de passer des commandes diverses et variées.

Les idées fusent, il faut maintenant les mettre œuvre.

Pour terminer au nom du Conseil d'Administration de notre association, nous sommes impatients de vous retrouver en Vendée pour les Fidésiades du 23 au 25 août 2024.

Didier PAULIAT

Maire de Sainte-Foy des Landes

Président de l'association des Sainte-Foy de France

**FIDÉSIADES 2024 à STE FOY EN VENDÉE**  
**les 23, 24 et 25 août**



## Valoriser nos patrimoines et mettre en avant nos histoires parfois communes parfois différentes

Le principe de créer une commission « Histoire et Patrimoine » avec des gens motivés de chaque Sainte Foy a été acté. Bernard Mabile, membre fondateur et actif, est prêt à nous aider dans ce challenge. Alors n'hésitez pas à vous impliquer dans ce travail. Il permettra d'enrichir le livre déjà réalisé il y a quelques années.

## Partager nos spécialités culinaires et gastronomiques

Il s'agit de compléter et mettre à jour, le livre de recettes réalisé il y a quelques années par Sainte Foy les Lyon. Donc là aussi, on vous attend pour nous transmettre vos recettes typiques et caractéristiques de chacune de nos régions



Créer un annuaire de nos artisans, de nos créateurs et de nos artistes pour permettre à chacun de passer des commandes diverses et variées.

Et si notre association permettait de favoriser le commerce et les échanges entre nos habitants. Faites-nous passer les coordonnées de vos artisans, producteurs, artistes, ou créateurs que l'on pourrait avec leur accord, mettre en ligne sur le site Internet. Et ayons le réflexe de regarder ce que propose nos cousins avant de passer une commande qui vient de l'autre bout du monde !



# LE TÉLÉGRAPHE : SAINTE FOY DES LANDES

## Sainte Foy des Landes fait de l'humanitaire au Sénégal



Depuis quelques années maintenant, la commune de SAINTE-FOY des Landes est partenaire de l'Association humanitaire "Main dans la Main avec l'Afrique".



Cette ONG œuvre depuis 2007 dans le domaine de l'adduction d'eau au Sénégal. Une fois le budget réuni, entre 15 et 20 membres se rendent sur place pour réaliser le projet.

Cette année, du 22 janvier au 9 février Lola, Brigitte, Didier et Alain de Sainte-Foy des Landes, en compagnie de 15 autres membres, ont rejoint la communauté rurale de DARROU MINAM. 10,5kms de tuyaux ont été posés et 13 bornes fontaines réalisées.



Chaque membre partant paye son voyage et son hébergement. Le projet se construit un an en amont du départ en partenariat avec les élus locaux et les bénéficiaires.

Tout l'argent récolté, provenant des dons de particuliers, d'entreprises, de collectivités ou de diverses manifestations, est uniquement destiné au projet.

Depuis 3 ans, avec l'aide des associations locales de Sainte-Foy, l'Association « Main dans la Main avec l'Afrique » organise une journée solidaire. Randonnées pédestres, VTT, repas cuits au Four à Pain, animations, danses, réunissent environ 300 participants autour de l'étang. Les bénéfices sont entièrement reversés à « Main dans la Main avec l'Afrique ».

Vous pouvez voir des photos et des vidéos des diverses manifestations et projets réalisés sur Facebook ou le site Internet « Main dans la Main avec l'Afrique ».

Tout le monde trouve sa place dans cette association.

*Alors connectez-vous et peut-être aurez-vous envie de devenir adhérent et participer à un projet !*



**Alain Cadis**  
**Adjoint au maire à Sainte Foy des Landes**  
**Co-Président de l'Association Main dans la Main avec l'Afrique**

# LE TÉLÉGRAPHE : SAINTE FOY DE PEYROLIÈRES



## Sainte-Foy-de-Peyrolières Un village, des hameaux, des lieudits...

La commune de Sainte-Foy-de-Peyrolières est la plus petite subdivision administrative française mais c'est aussi la plus ancienne, puisqu'elle a succédé aux villes et paroisses du Moyen Âge. "Toutes les communautés d'habitants" (paroisses, villages, bourgs) qui existaient au moment de la Révolution française ont été transformées en municipalités en 1789 et c'est en 1793 que le terme de « commune » est apparu.

Notre commune s'étend sur 38,02 km<sup>2</sup> et elle comprend le village, mais aussi un grand nombre de lieudits et de hameaux dont les noms peuvent paraître étranges aux nouveaux habitants. Pourtant, jusqu'à ce que des numéros et des adresses par rue ou routes soient données, ils étaient le seul moyen de se repérer sur le territoire communal.

Pourquoi les hameaux d'Arnaud-Jouen, Bourrieu, Minjoulet, Rieutort, Mitié, Mongarros, Salabert ou Monicolle ? En fait, ces lieux ont simplement conservé le nom des personnages qui les ont possédés aux 15<sup>ème</sup>, 16<sup>ème</sup> et 17<sup>ème</sup> siècle comme en font foi les minutes notariales sur lesquelles s'appuie l'abbé Contrasty dans son histoire de Sainte-Foy-de-Peyrolières. Ainsi, « noble Jean de Péguilhan écuyer premier consul pour Sainte-Foy » en 1649 a, encore aujourd'hui, un lieu qui porte son nom.

### Pourquoi tant de lieudits\* sur notre commune ?

Au 16<sup>ème</sup> siècle, derrière les murailles de Sainte-Foy-de-Peyrolières officiaient les personnalités les plus influentes du lieu : le procureur du roi, le juge de la châtellenie, les quatre consuls, plusieurs avocats, des prêtres, trois notaires, un apothicaire ... Ces notables possédaient des terres alentour. Dès la fin du 15<sup>ème</sup> siècle, ils y firent construire des maisons cossues. Ainsi un des membres de la famille Castaing fait construire à Protis, une grande maison « flanquée d'une tour et précédée d'une cour d'honneur », aux plafonds « à la française, avec des poutres et chevrons taillés en biseau ». Quant à M. de JUGONOUS, seigneur de Saiguède et plus gros propriétaire foncier, il possédait « en dehors de sa maison en ville, trois métairies : la Blagnague, le Pigailh, En Baselis ».

Le livre terrier\*\* sur lequel s'appuie l'abbé CONTRASTY stipule aussi, que bourgeois et nobles possédaient, outre ces métairies, les deux industries locales : « la mouture des grains et la fabrication de tuiles rouges ». Les tuileries appartenaient aux nobles : celle d'En Baselis à M. de JUGONOUS, celle de la route de La Salvetat à Muret, à la famille de BORDERIA, la dernière entre Sainte-Foy et Rieumes à la famille de BOURASSOL. On trouvait un moulin à eau à Gautier, sur la Saudrune et dix moulins à vent ! « Trois moulins pour les faubourgs de la ville : Mongarros, Jugonous (ou Notre-Dame du lait) et Carrière. Les sept autres se répartissaient sur la commune : Gaujac, Rouay, les Nauzes, la Salvetat, Laugé, côte de la Palanque, Pérès ».

Moulins, tuileries, métairies attiraient des « brassiers »\*\*\*, des laboureurs et des artisans qui occupaient des maisons de torchis regroupées autour en formant des hameaux ... Les noms sont restés, parfois les prénoms des propriétaires (Martinoun, Bernardon, Olivier, Minjoulet ...), parfois ceux d'une caractéristique comme « les Nauzes » ce qui correspond à la prononciation francisée du mot occitan « Nausa » : une mare, une prairie marécageuse ou le Pigailh (devenu le poulailler).

Si vous êtes curieux de l'origine des noms des lieudits et hameaux :

[https://www.gasconha.com/locs/spip.php?page=locs-liste&id\\_gis=1447](https://www.gasconha.com/locs/spip.php?page=locs-liste&id_gis=1447)

\*lieu-dit est aussi admis ! et on pourrait écrire lieux-dits.

\*\* Ce sont les ancêtres des cadastres, ils comportaient la description et l'évaluation fiscale des biens des habitants de chaque communauté.

\*\*\*Des ouvriers qui se louaient.

## Le Parayre

Entre le 5<sup>ème</sup> et le 9<sup>ème</sup> siècle, des guerres fréquentes agitent la région que les Francs veulent contrôler.

Des Alleux, domaines libres ne relevant d'aucun seigneur, sont établis à Sainte-Foy et au Parayre. C'est en 1065 que le seigneur de Samatan cède l'alleu franc de Peyrolières à l'abbaye de Conques. En même temps, deux sauvetés, Sainte-Foy et La Salvetat, sont créées sur cet alleu. C'est le début des « Essarts » ou grands défrichements, grâce auxquels la région va se peupler rapidement.

Il faut situer l'essart au milieu d'importantes forêts. Les familles de colons se concentrent donc sur des lieux précis protégés des loups et des brigands par des palissades. L'essart fortifié du Parayre\* appartenait en 1199 au chevalier Raymond Fabre du Parayre. Ce chevalier se réclamait du château de Rieumes en 1202.

Au fil des siècles, le hameau du Parayre possède un moulin à eau, et une école. Entre 1865 et 1870, les habitants créent un cimetière grâce au terrain donné à cet effet par un habitant, M. COFFINAL. Auparavant c'est par souscription et par société constituée devant notaire en 1802 par 36 habitants que la chapelle et son presbytère (détruit par un incendie il y a une cinquantaine d'années) sont construits, sans aucun avis ni aval des élus de la commune. La demande d'une cure se solde néanmoins par un échec, le conseil municipal s'opposant « au démembrement de la paroisse ». La chapelle reste vicariale, elle est confiée tantôt au curé de Cambernard, tantôt à celui de Beaufort.

\*nom qui signifierait qu'il s'agirait d'une communauté de drapiers



## La Salvetat

Ce sont les moines qui essaient de l'abbaye de Conques qui créent la « nouvelle ville » de Sainte-Foy. Mais ils doivent attirer du monde sur leur domaine pour mettre en valeur et défricher les terres qui l'entourent. Ils fondent donc une sauveté « La Salvetat ».

Une sauveté a d'abord une fonction colonisatrice et de mise en valeur des terres. C'est un lieu franc placé sous le contrôle d'un monastère ou d'un prieuré, un lieu d'asile dans lequel l'immunité de l'individu est respectée, il est interdit d'y poursuivre les fugitifs.

Les habitants, leurs biens et leur travail sont en sécurité à l'intérieur de l'espace borné par des pierres surmontées d'une croix.

Les moines choisissent le quartier de Thil ou Tilhet, sur la partie la plus haute du territoire de Perairols (314m. d'altitude) comme emplacement de La Salvetat. On trouve des manuscrits portant les appellations de La Salvetat de Thil ou La Salvetat d'Amauri...L'emplacement sera plus important que celui de Sainte-Foy. On l'entoure aussi de palissades et de fossés. L'église élevée au centre, entourée du cimetière, est dédiée à Saint-Nicolas. Plus tard, à l'occasion de pèlerinages en Bretagne, elle portera le nom de Sainte-Anne. La maison du prêtre chargé du service paroissial est à proximité. La sauveté est divisée en casaus (enclos à bâtir avec jardin) et en terres labourables.

La Salvetat développe son territoire, s'étend au-delà du tracé initial. De riches métairies (Bordaria, Olivier) l'enrichissent, le chemin de Sainte-Foy à Sabonnères longe le pré du moulin. Au fil du temps, la sauveté qui constituait une entité au même titre que Sainte-Foy perdra son appellation de village. Les habitants demandent en 1846 à être reconnus en paroisse, ce qui leur est refusé : ils auraient pu profiter de leur bien, le bois communal qui au cours des siècles a souvent servi à équilibrer le budget de Sainte-Foy.



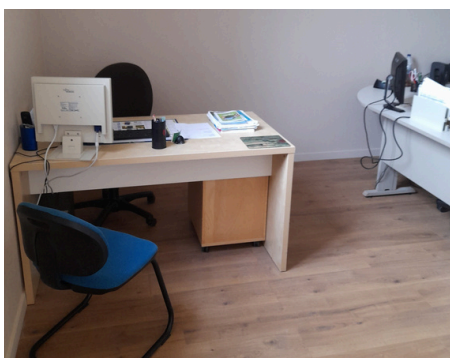
## LE TÉLÉGRAPHE : SAINTE FOY EN BRIONNAIS

Ce samedi 4 mai 2024 avait lieu la présentation aux habitants de la commune des travaux de réfection de la mairie et de la salle du conseil.



L'accueil à partir de 10 h 00 se voulait convivial avec le verre de l'amitié, et la population de notre petit village de 144 habitants s'est déplacée en nombre, notamment les nouveaux fidésiens récemment installés.

Les derniers travaux remontaient à plus de 25 ans, à l'époque où l'école de notre village a définitivement fermé, et que la salle de classe est devenue salle de conseil.



Gros travaux de plâtreries et peintures ensuite qui ont permis de donner un nouvel éclat à nos locaux communaux.

Réfection des planchers enfin, avec une mise à neuf pour la mairie, et une rénovation pour la salle du conseil.

Emouvant de se rendre compte que ce parquet est le même que celui sur lequel j'ai usé mes semelles quand j'étais en maternelle.

Le budget rénovation avoisine les 35 000 €, mais la commune bénéficie d'un peu plus de 50 % de subventions.



Marianne a retrouvé une place d'honneur, ainsi que le tableau des Ste-Foy de France reçu lors des fidésiales en Normandie.

**Philippe VERNAY**

# LE TÉLÉGRAPHE : SAINTE-FOY-LES-LYON

SAINTE-FOY-LES-LYON EN VISITE AU CADRAN À ST CHRISTOPHE EN BRIONNAIS, 20 MARS 2024.

Marché au cadran



Saint Christophe se trouve à moins de 10 km de Sainte-Foy en Brionnais.



Un car de Fidésiens (69) nous a conduit au champ de foire de St Christophe dont l'origine remonterait au 10ème siècle. En 1488 Charles VIII aurait institué 3 foires par an, mais ce n'est qu'en 1961 que le marché devient hebdomadaire : le mercredi.

Enfin le 3 juin 2009 est inauguré le **Marché au Cadran** : marché aux bovins.



Régulé comme une horloge, le marché au Cadran a été construit dans un bâtiment labellisé, avec sa technologie et un équipement développement durable (toiture photovoltaïque, récupération des eaux pluviales).

Des guides bénévoles - ancien maire, bouvier (cow-boy), comme l'était le directeur du Cadran - nous font circuler autour des différents sites : marché, hémicycle de vente etc.

La présentation des bovins se passe dans un parc couvert dont l'entrée n'est pas accessible aux visiteurs : les halles du champ de foire. La vente se pratique soit directement de « gré à gré », soit dans l'hémicycle à l'aide d'une enchère secrète modernisée grâce aux smartphones. Là, les bovins sont pesés et présentés aux acheteurs. Chaque mercredi 1200 bêtes passent de camion en camion. Ce sont des Broutards, des Taurillons, des Laitonnes, des Châtrons et autres Culardes.

Tout ce petit monde qui gravite autour de nous est présent depuis 4 heures du matin (vachers, exploitants et autres).





Lors de la visite, une dégustation de morceaux de choix préparés par des éleveurs locaux, nous est proposée.

La visite se termine par un repas au restaurant « Le Mur d'Argent » : nom qui provient des transactions qui se faisaient de main en main avec des liasses de billets déposées sur un mur de même nom.



Ce marché est le premier de France avec 50 605 bovins vendus en 2022 et 44 201 en 2023



C'est grâce aux Fidésiales de 2015, date à laquelle nous avons découvert le Cadran, que notre association a pu y organiser des visites régulières.

**Annick Thaller, Claire Granier et Michèle Buffetaud**  
Amis des Ste Foy de France



## LE CONSEIL MUNICIPAL JUNIOR

Courant 2023, quelques adjoints et conseillers municipaux de la commune accompagnés d'enseignants de l'école Paul Bert ont constitué un comité de pilotage en vue de la création d'un Conseil Municipal Junior (CMJ). Ce CMJ, lieu d'apprentissage de la citoyenneté, a pour objectifs de permettre aux jeunes de devenir des citoyens responsables conscients de leurs droits et de leurs devoirs, de participer à la vie de leur commune en proposant et en mettant en œuvre des projets qui leur tiennent à cœur et également de travailler avec les services municipaux et les associations locales, il a été approuvé par délibération lors de la séance du Conseil Municipal du 30 août 2023.

Des jeunes habitants de Sainte-Foy-la-Grande scolarisés en classe de CM1, CM2 et 6e avec l'aide de leurs enseignants, ont déposé leur candidature et fait campagne auprès de leurs camarades.



Les élections se sont déroulées à la mairie le 4 décembre de façon très officielle. A l'issue de ce scrutin, 12 jeunes conseillers municipaux juniors ont été élus.



Le Conseil municipal junior ainsi constitué a été installé à l'occasion du Conseil Municipal du 13 décembre. Mme le Maire a remis à chacun des jeunes un diplôme et une carte de fonction de conseiller municipal junior. Ils ont également signé une charte par laquelle ils s'engagent à respecter leur mandat de 2 ans.



D'après les projets qu'ils ont exposés lors de leur campagne électorale, trois commissions leur ont été proposées : Environnement et Solidarité, Animation-Culture et Sports, Communication. Chaque conseiller a pu choisir de s'inscrire dans une ou deux commissions. Les premières réunions ont eu lieu et des projets sont déjà en discussion.

Le volet éducation à la citoyenneté n'est pas oublié et dans le courant du mois d'avril et du mois de mai deux ateliers leur ont été proposés :

- Visite des services de la mairie afin de leur permettre de mieux comprendre le fonctionnement des services municipaux, de découvrir les différentes responsabilités de la mairie et de voir comment les décisions sont prises.





- Atelier de formation à la laïcité visant à les sensibiliser aux principes de la laïcité en France, notamment la séparation de l'Église et de l'État, la neutralité religieuse des services publics, et le respect de toutes les convictions.

Les jeunes conseillers municipaux "junior" s'impliquent dans la vie locale en participant activement à différents évènements organisés par la municipalité.



**Voeux de la Municipalité**



**Célébration du 60ème anniversaire de l'ordre du Mérite**



**Inauguration de la Bibliothèque Suzanne Chaumet**



**Cérémonie commémorative du 8 mai**



## Commission patrimoine

Initiée lors des dernières fidésades à Sainte Foy lès Lyon, l'idée d'une commission patrimoine a été entérinée par le bureau, en Vendée le 27 avril.

Il en ressort qu'il est essentiel que l'association ne soit pas seulement un évènement festif mais qu'elle doive aussi apporter une dimension socioculturelle. Le projet est large mais il faut faire des choix de priorités ; quelques axes sont déjà déterminés.

- Un *livre de recettes régionales* existe, nous allons le reprendre : interrogez vos grands-mères.
- Un recensement des activités traditionnelles, industrielles, artisanales, agricoles et culturelles doit se faire et pourquoi pas dresser *un annuaire des artisans ou producteurs locaux* de chaque Sainte-Foy.
- L'association a édité en 2014 le livre « *Une histoire des Sainte-Foy en France / De la préhistoire au vingtième siècle, l'histoire de dix-sept villes, bourgs et villages qui portent le même toponyme* ». Les personnes intéressées par l'Histoire peuvent s'y référer et nous rejoindre.
- Une géographie de sainte Foy

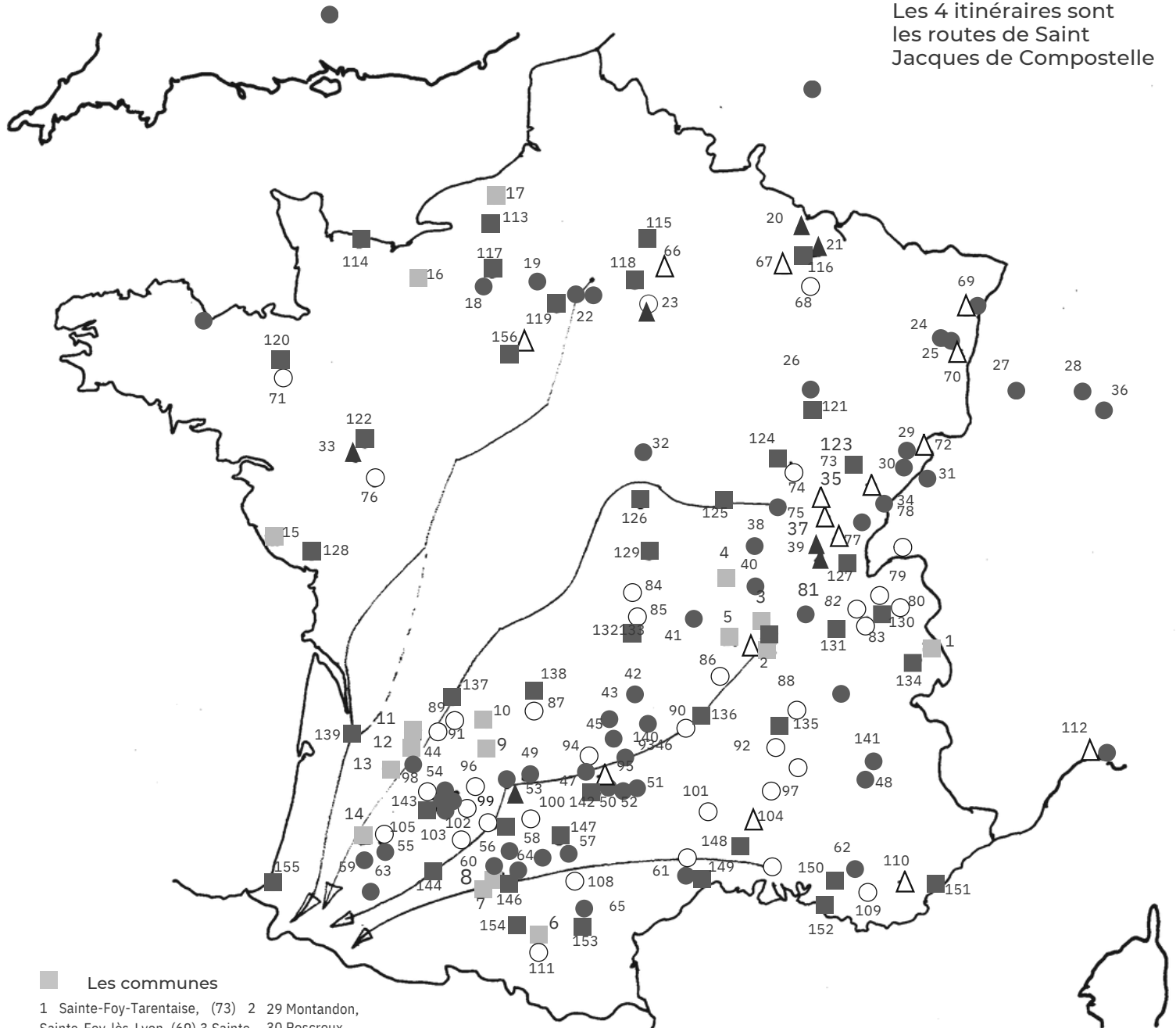
Pour recenser le patrimoine fidésien, nous dévoilons un document édité lors de la création de l'association : une carte de 112 sites ayant le patronyme (ou le toponyme) de sainte Foy ; bourgs, villages, bastides, églises, chapelles, monuments de mémoire, ...et bien évidemment paroisses, églises, évêchés.

Nous avons du pain sur la planche, il ne s'agit pas que de fouiller le passé ; on souhaiterait que dans chaque commune des personnes s'investissent dans la commission.

**Nous prévoyons un stand sur les prochaines fidésades pour récolter des informations et recruter des personnes pour intégrer cette commission ; je me propose pour le tenir et je vous y attends.**

Bernard Mabile – Membre fondateur – Sainte Foy lès Lyon – bmabile922@gmail.com – 06.09.14.00.78

112 sites  
Les 4 itinéraires sont  
les routes de Saint  
Jacques de Compostelle



## ■ Les communes

1 Sainte-Foy-Tarentaise, (73) 2 29 Montandon,  
Sainte-Foy-lès-Lyon, (69) 3 Sainte-  
Foy-l'Argentière, (69) 4 Sainte-  
Foy, (71) 5 Sainte-Foy-Saint-  
Sulpice, (42) 6 Sainte-Foy, (09) 7  
Sainte-Foy-de-Peyrolières, (34) 8  
Sainte-Foy-d'Aigrefeuille, (31) 9  
Sainte-Foy-de-Belvès, (24) 10  
Sainte-Foy-de-Longas, (24) 11  
Sainte-Foy-la-Grande, (33) 12  
Port-Sainte-Foy-et-Ponchapt, (33)  
13 Sainte-Foy-la-Longue (33) 14  
Sainte-Foy, (40) 15 Sainte-Foy,  
(85) 16 Sainte-Foy-de-  
Montgommery, (14) 17 Sainte-Foy-  
de-Longueville (76)

## ●▲ Eglises et Chapelles

18 Conches,  
19 Jouy,  
20 Marville,  
21 Grimaucourt,  
22 Paris,  
23 Coulommiers,  
24 Chatenois,  
25 Selestat,  
26 Plesnoy,  
27 Grafenhausen,  
28 Reichenau,  
29 Montandon,  
30 Roscreux,  
31 Les Bois,  
32 Bitry,  
33 Saint-Lambert-du-Lattay,  
34 Les Allemands,  
35 Doyre,  
36 Saint-Gall,  
37 Graye et Charnay,  
38 Burty,  
39 Nantex,  
40 Clenves,  
41 Cervières,  
42 Molompise,  
43 Tanavelle,  
44 Duras,  
45 Chaniès,  
46 Lacalm,  
47 Conques,  
48 Chateaufvieux,  
49 Cras,  
50 Montrozier,  
51 Campagnac,  
52 Trébosc,  
53 Belmont,  
54 Pujols,  
55 Toujouse,  
56 Le Born,  
57 Saint-Jean de Marcel,  
58 Peyron,

59 Aire,  
60 Cepet,  
61 Vailhaques,  
62 Artigues,  
63 Molaas,  
64 Castelmaurou,  
65 Roquefère.

## ○△ Anciens cultes Monuments, croix, tableaux, Fontaines

66 Mont-Saint-Père,  
67 Brabant,  
68 Saint-Mihiel,  
69 Strasbourg,  
70 Heildolsheim,  
71 Sainte-Foy-la-Forêt,  
72 Cernay,  
73 Mothier,  
74 Rahon,  
75 Château-Chalon,  
76 Sainte-Foy,  
77 Blye,  
78 Lausanne,  
79 Les Contamines,  
80 La Clusaz,  
81 Château-Gaillard,

82 Cognoy,  
83 Alby,  
84 Ebreuil,  
85 Tournœl,  
86 Sainte-Foy du Chatelet,  
87 Chastang,  
88 Romans,  
89 Grignols,  
90 Sains,  
91 Sainte-Foy des Vignes,  
92 Mirmande,  
93 Poët-Cellard,  
94 Grandvabre,  
95 Perse,  
96 Anthé,  
97 Pierrelatte,  
98 Montpezat,  
99 Blaymont,  
100 Sainte-Foy de  
Caussergues,  
101 Blannaves,  
102 Moissac,  
103 Sainte-Foy de Malçor,  
104 Laudun,  
105 Soubère,  
106 Arles,  
107 Viols,  
108 Castres,

109 Gaillet,  
110 Lorques,  
111 Sainte-Foy de  
Sorveillas,  
112 Gènes.

## ■ Les évêchés et les archevêchés,

113 Rouen,  
114 Bayeux,  
115 Soissons,  
116 Verdun,  
117 Evreux,  
118 Meaux,  
119 Versailles,  
120 Rennes,  
121 Langres,  
122 Angers,  
123 Besançon,  
124 Dijon,  
125 Autun,  
126 Nevers,  
127 Saint-Claude,  
128 Luçon,  
129 Moulins,  
130 Annecy,  
131 Belley,  
132 Lyon,  
133 Clermont,  
134 Moutiers,  
135 Valence,  
136 Le-Puy,  
137 Périgueux,  
138 Tulle,  
139 Bordeaux,  
140 Saint-Flour  
141 Gap,  
142 Rodez,  
143 Agen,  
144 Auch,  
145 Montauban,  
146 Toulouse,  
147 Albi,  
148 Nîmes,  
149 Montpellier,  
150 Aix,  
151 Fréjus,  
152 Marseille,  
153 Carcassonne,  
154 Pamiers,  
155 Bayonne.  
156 Chartres

# FIDESIADES 2024



Notez bien dans vos agendas !  
un week-end de folie  
les 23, 24 et 25 août 2024  
à Sainte-Foy en Vendée



**En attendant vous pouvez nous retrouver sur notre site internet <https://www.sainte-foy-de-france.fr>**

**ou scanner le QR code**

